

PROJET PEDAGOGIQUE - INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES ACTIVITES DE LA NATATION

CFA DE LA FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

PREAMBULE : LA FORMATION AU SEIN DE LA FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

Conformément à ses statuts, et par délégation du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative aux termes d'un arrêté en date du 31 décembre 2016 pris en application du Code du Sport, la Fédération française de natation (FFN) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique qui a pour mission l'organisation, le développement et la promotion des pratiques de la natation sur le territoire français.

En vertu de l'agrément qui lui a été délivré par le Ministre chargé des sports conformément à l'article L.131-8 et suivants du code du sport, la FFN participe à la mise en œuvre des missions de service public relatives à l'organisation générale, au développement et à la démocratisation de l'éducation sportive et du sport pour les disciplines de la Natation : la Natation Course, la Natation en Eau Libre, le Water-Polo, le Plongeon et la Natation Artistique, ainsi que la Natation en Eau Froide, les pratiques liées aux activités des Maîtres, de la Natation Santé, estivales, récréatives, d'éveil, de découverte et de loisirs aquatiques dans l'ensemble de la France métropolitaine et d'outre-mer.

À ce titre, elle est notamment chargée de promouvoir l'éducation par les activités physiques et sportives et d'assurer la formation et le perfectionnement de ses cadres bénévoles.

La création de diplômes pour structurer l'activité du réseau fédéral

Dans cet objectif, la FFN crée et met en place des pédagogies et des actions de formation propres à la promotion, au développement et à l'essor des disciplines de la Natation, et/ou liées au secourisme, à la sécurité et/ou au sauvetage aquatique.

Elle a ainsi créé ses propres diplômes afin de permettre aux encadrants de monter en compétences dans leurs fonctions. Les plus anciens sont les Brevets Fédéraux, construits sur 5 niveaux. Ils sont destinés aux encadrants bénévoles.

La FFN s'appuie également sur les diplômes d'Etat du DEJEPS et DESJEPS pour structurer l'activité du réseau. Le BPJEPS permet également de compléter le champ d'intervention des professionnels de la natation et est donc également proposé dans certaines régions.

Dans une logique de professionnalisation, la FFN a créé sa propre certification professionnelle : le Moniteur Sportif de Natation. Ce titre à finalité professionnelle de niveau 4 permet d'encadrer contre rémunération et d'entraîner jusqu'au niveau régional inclus. Il est désormais au cœur de la stratégie fédérale de formation.

Un organisme de formation pour mettre en œuvre la stratégie fédérale

La Fédération dispose par ailleurs de son propre organisme de formation : l'Institut National de Formation des Activités de la Natation (INFAN). Créé en 2013, l'INFAN a pour mission de mettre en œuvre la politique fédérale en matière de formation. A ce titre, il organise son activité autour de trois axes :

La formation :

En tant qu'organisme de formation, l'INFAN met en œuvre plusieurs types de formations à destination de tous les acteurs fédéraux :

- Formation fédérale liée à l'expertise : Brevet Fédéral 5^{ème} degré
- Formation professionnelle d'Etat : DESJEPS mention performance sportive

- Formations fédérales complémentaires : Educateurs Nagez Forme Santé, Nagez Forme Bien-Être, Préparation Athlétique
- Formations continues des entraîneurs, salariés, cadres techniques sportifs
- Formations de dirigeants
- Formation des sportifs de haut niveau
- Colloques, séminaires...

Centre de ressources et d'expertise en matière de formation et d'emploi :

L'INFAN accompagne l'ensemble des structures fédérales vers la professionnalisation, que ce soit à travers la création d'emplois ou la gestion des ressources humaines. Pour ce faire, l'INFAN met à disposition des outils pratiques relatifs à l'emploi de manière générale (fiches de poste, contrats de travail etc.), ou oriente les associations vers des structures locales spécialisées capables de les accompagner (CROS, CDOS, DLA etc.).

Animation et coordination du réseau des ERFAN :

En tant qu'Institut National de Formation, l'INFAN a vocation à coordonner et animer le réseau qu'il forme avec les Ecoles Régionales de Formation sur le territoire national.

Chaque ligue régionale dispose en effet de son propre organisme de formation, les Ecoles Régionales de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN). Elles dispensent les formations aux Brevets Fédéraux de premier niveau ainsi que certaines formations professionnelles, en fonction de leur stratégie régionale et dans le respect des orientations fédérales.

L'INFAN contrôle notamment les conditions de mise en œuvre des Brevets Fédéraux et du Moniteur Sportif de Natation. L'organisme de formation fédéral se positionne également comme un centre de ressources pour les ERFAN auprès desquelles il met à disposition plusieurs outils et documents pédagogiques.

La création d'un CFA au sein de l'INFAN

La réforme de la formation professionnelle, instaurée par la loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel, a réformé le système de formation professionnelle initiale, dans une logique d'acquisition de compétences pour tous. Elle vise également à développer le recours à l'apprentissage en libéralisant la création des centres de formation d'apprentis et en facilitant leur fonctionnement.

C'est dans ce nouveau contexte que la Fédération a créé, en 2020, son propre centre de formation d'apprentis au sein de l'INFAN, enregistré sous le numéro UAI 0922937T.

L'ouverture des contrats d'apprentissage jusqu'à 29 ans et le soutien financier de l'Etat constituent une opportunité pour le réseau fédéral d'accélérer sa professionnalisation. La Fédération souhaite en effet que ce contexte permette d'augmenter le nombre de licenciés formés au Moniteur Sportif de Natation en particulier, ainsi qu'aux diplômés d'Etat.

Une première saison de lancement en 2021-2022

L'apprentissage est donc une nouvelle activité pour l'INFAN, qui va devoir s'adapter aux spécificités de ces formations en alternance pour proposer un service de qualité au réseau fédéral. En effet, les formations en apprentissage seront proposées essentiellement par les ERFAN dans un premier temps. L'INFAN fonctionnera donc comme un CFA hors murs, avec l'objectif d'accompagner au mieux les ERFAN dans leur rôle d'unités de formation en apprentissage (UFA).

La réforme de la formation professionnelle est par ailleurs marquée par l'obligation, pour les organismes de formation, d'obtenir la certification qualité Qualiopi d'ici le 1^{er} janvier 2022 pour pouvoir bénéficier

des fonds mutualisés et publics de la formation. Cette certification nécessite, pour l'INFAN et les ERFAN, de retravailler sur les modes de fonctionnement et process mis en place jusqu'ici afin de se conformer au nouveau référentiel qualité.

La saison 2021-2022 constituera donc le véritable lancement de l'activité de formation par apprentissage pour le CFA fédéral. L'accent sera mis sur le respect du référentiel Qualiopi et sur l'accompagnement du réseau dans la mise en œuvre des formations dans les ERFAN et en structures d'alternance.

1. LES VALEURS PORTÉES PAR LE RÉSEAU FÉDÉRAL

En tant que Fédération adhérente du CNOSF, la Fédération française de natation a adhéré à la charte d'éthique et de déontologie du sport français, en l'adaptant à ses différentes disciplines. Les valeurs fédérales figurent ainsi dans ses statuts. Elle a également créé son propre comité d'éthique et de déontologie afin de porter ces valeurs au sein du réseau fédéral.

L'INFAN veille également au respect de ces valeurs au sein des ERFAN et en promeut d'autres à travers la charte de l'éco-citoyenneté, que chaque ERFAN doit respecter dans le cadre de la mise en œuvre des formations en régions. L'INFAN s'attache également à diffuser ces valeurs dans les actions de formation qu'il porte directement.

Au titre de ces différents textes, les principales valeurs défendues par la Fédération et son réseau sont les suivantes :

- La citoyenneté
- La mixité
- L'égalité homme-femme
- La lutte contre toute forme de discrimination
- La prévention du harcèlement sexuel
- La promotion de la diversité
- L'éco-responsabilité

2. LE PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'INFAN

Conformément à l'article R6231-4, le conseil de perfectionnement du CFA examine et débat des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du centre de formation d'apprentis, notamment sur le projet pédagogique. À ce titre, le conseil de perfectionnement a validé le projet pédagogique ci-dessous pour le CFA de l'INFAN. Ce projet pédagogique est également mis en œuvre par les ERFAN dans les formations qu'elles dispensent en apprentissage.

Approche

La formation est un processus d'apprentissage complexe qui mobilise la globalité de la personne : elle met en interaction sa capacité à faire, à comprendre, à ressentir. L'INFAN et les ERFAN favorisent l'acquisition et l'amélioration de compétences théoriques, méthodologiques, pratiques pour intervenir auprès de différents publics. Pour cela cette démarche prend en compte le contexte, la place et les ressources de chacun dans une approche interactionnelle.

Processus de formation

L'INFAN et les ERFAN s'appuient sur la pédagogie de l'action et la multimodalité.

L'alternance est également l'une des conditions sine qua non pour que l'INFAN et l'ERFAN s'assurent du cheminement progressif de l'apprenti.

La pédagogie de l'action ne saurait se limiter à une intention dans la mise en œuvre de nos formations, mais doit être au cœur des préoccupations dans la construction des rubans pédagogiques des formations.

Elle déplace l'intérêt du « pourquoi » au « comment », de l'intrapsychique à l'interactionnel, du raisonnement linéaire à une vision circulaire privilégiant la complexité.

Les formations dispensées par l'INFAN et les ERFAN ne se réduisent pas à un enseignement, à une seule transmission de savoirs et de techniques. Elles consistent en un partage d'expériences par un processus de formation spécifique. Elles s'appuient sur la dynamique du groupe considéré comme un système pour transmettre une compétence pratique d'intervention auprès des individus dans leur contexte.

La formation est construite comme un apprentissage progressif et gradué dans le temps. Elle suit un processus systémique : chaque jour est en lien avec le précédent et avec le suivant. Chaque session se succède dans une suite logique. Des séquences de formation à distance, d'autoformation ou de travaux personnels à réaliser permettent le lien entre les sessions et assurent la continuité du processus d'apprentissage.

Éthique

Les formateurs constituent une équipe partageant une éthique fondée sur l'implication et l'engagement définissant sa pédagogie.

Cette dernière mobilise l'apprenti dans son parcours compte tenu de la spécificité de ses apprentissages, soucieuse de partager un savoir, un savoir-faire et un savoir-être, dans le respect de chacun et de son contexte professionnel.

Pédagogie

L'INFAN et les ERFAN mettent l'apprenti au cœur de leurs formations afin qu'il puisse :

- Renforcer son autonomie et prendre conscience de l'intérêt et de la richesse des autres ;
- Élaborer et mettre en œuvre son projet personnel et des projets collectifs ;
- Prendre des responsabilités ;
- Construire son action dans un équilibre entre choix personnels et organisation collective.

Chaque apprenti est invité :

- À exercer sa liberté d'opinion et à accepter le dialogue ;
- À confronter ses valeurs et ses choix d'action avec les autres et à inventer des coopérations ;
- À faire part de ses besoins, de ses capacités ;
- À reconnaître celles des autres afin de favoriser un enrichissement mutuel et des possibilités d'actions communes.

Ainsi, le projet pédagogique de l'INFAN et des ERFAN visent les éléments suivants :

- Préparer les apprentis à agir avec compétence tout au long de leur vie ;
- Ancrer de manière cohérente l'ensemble des formations dans une pratique d'alternance intégrative ;
- Préparer les apprentis au travail en équipe et en partenariat ;
- Assurer le développement permanent de la qualité des formations ;
- Développer les expertises pour la formation et le secteur ;
- Contribuer à la sécurisation des parcours professionnels.

INFAN - FFN

104, rue Martre 92110 CLICHY

Déclaration préalable : 11.75.34540.75

Numéro SIRET : 775.695.802.000.55

infan@ffnatation.fr

01.70.48.45.24

Cadre théorique

Il développe les concepts fondamentaux de l'approche de la pédagogie de l'action, de ses différents courants, du champ des activités aquatiques et de la natation et bien évidemment de tous les aspects professionnels.

Apport méthodologique

Ce temps de face à face pratique avec les formateurs permet de saisir une situation dans sa globalité et de construire le contexte propice au changement. Cet apprentissage se fait avec des jeux de rôle, des exercices en sous-groupe, l'étude de cas concrets...

Construction de la posture professionnelle

Elle permet à chaque apprenti d'identifier ses ressources, d'être accompagné dans l'amplification de ses compétences, de repérer sa place dans ses différents systèmes et d'utiliser ses résonances.

L'alternance et la participation active des apprentis sont des principes forts de nos formations. On définit généralement l'alternance comme un dispositif d'apprentissage de compétences « professionnelles » associant des situations de formation (qui se déroulent au sein de l'ERFAN) et des situations de travail, au sein d'une structure d'alternance, au plus près du réel de l'activité.

Les acquisitions effectives en centre ou en club sont de natures différentes mais ne peuvent se résumer à une application théorie – pratique. En effet, l'apprenti acquiert dans les deux lieux de formation des éléments de théorie et des éléments de pratique. La différence essentielle tient au fait qu'au sein de l'INFAN et des ERFAN sont enseignées des capacités et des savoirs relatifs au travail prescrit (celui du référentiel d'activités de la formation) alors qu'au sein du club, l'apprenti est confronté au travail réel, dans un objectif de résultat.

Il est donc essentiel pour l'INFAN et les ERFAN que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par l'apprenti au sein du club.

Le rôle du maître d'apprentissage est donc primordial pour l'INFAN et les ERFAN à la réussite de l'apprenti, c'est pourquoi l'INFAN et les ERFAN leur proposent des formations adaptées, un suivi et un accompagnement personnalisés afin de leur permettre d'être efficaces dans leur mission d'accompagnement.